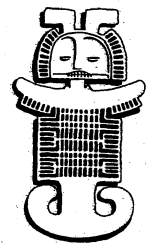




**COLOMBIE**



**D 2233 • Co11**  
1-15 juillet 1998

**MOTS-CLEFS**  
Population  
Migration  
Minorités ethniques  
Justice sociale

## *Diffusion de l'information sur l'Amérique latine*

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 Lyon - France - Tél. 04 72 77 00 26 - Fax 04 72 40 96 70

## **DEUX ENJEUX MAJEURS :**

- **La situation des personnes déplacées**
- **Les minorités ethniques**

*Un changement vient d'avoir lieu en Colombie : Andrés Pastrana a été élu pour remplacer Ernesto Samper à la tête de l'État. C'est l'occasion de faire le point sur deux problèmes majeurs de la Colombie : la situation des personnes déplacées en raison du conflit violent qui meurtrit ce pays*

*depuis tant d'années et celle des minorités ethniques, essentiellement les populations indiennes et afrocolombiennes.*

*Ce texte est extrait d'un travail effectué par Alberto Yepes Palacio\* et publié dans Utopías, avril 1998 (Colombie)\*\*.*

### **LES DÉPLACÉS DE LA CAMPAGNE**

Au cours des dix dernières années, plus d'un million de personnes, c'est-à-dire près de 3 % de la population de Colombie, ont été ainsi déplacées sous la menace de la violence. Autrement dit, un Colombien sur 40 a dû abandonner son foyer en raison de l'augmentation de la violence politique. Entre décembre 1995 et décembre 1996, près de 36 202 foyers, soit approximativement 180 000 per-

sonnes, ont été déplacés par les différents acteurs du conflit armé. On peut dire aussi que, sur l'ensemble du territoire national, à toute heure qui passe, quatre familles sont déplacées par recours à la violence.

Pendant l'année 1996, les groupes paramilitaires furent responsables de 33 % des déplacements forcés ; les guérillas, de 29 % d'entre eux ; et les agents de l'État ont provoqué 16 % de ces déplacements. D'après un rapport récent d'Amnesty international "envi-

*ron 1 % seulement des personnes déplacées ont reçu une aide. Pendant les trois années de la présidence de Samper, 300 000 personnes ont dû abandonner leurs maisons". De même ce rapport dénonce que les groupes de*

*guérilleros ont aussi été "responsables du déplacement de milliers de personnes issues des zones rurales, soit à la veille d'attaques contre des objectifs militaires, soit parce qu'ils accusent les civils de collaborer avec l'armée ou avec les forces paramilitaires". Il est évident que dans le pays le développement de la guerre et des actions entreprises par tous les acteurs du conflit armé aggravent encore cette*

*\* Alberto Yepes Palacio est membre de la Plateforme colombienne des droits de l'homme, démocratie et développement. Ce texte est un document institutionnel élaboré par son auteur pour la Corporation régionale de Medellín. Pour sa réalisation l'auteur a pu compter sur les travaux de l'École nationale syndicale, de la Commission colombienne de juristes, de Vive la citoyenneté, du Groupe d'appui pédagogique et de la Fondation d'appui communautaire, ainsi que sur les apports de chercheurs tels que Julio Enrique Soler, Mauricio Uribe et la collaboration permanente de Fernando Estrada.*

*\*\* Cet article comporte en notes de nombreuses références à diverses études. Nous ne les avons pas reproduites (Note Dial).*



El Colombiano

situation d'injustice sociale et d'iniquité pour de nombreux secteurs de la population mais surtout pour les pauvres qui viennent du secteur rural. Parmi la population déplacée, 53 % sont des femmes et 54 % des personnes de moins de 18 ans. Les femmes sont chefs de famille dans 36 % des familles déplacées. L'histoire de la hacienda Bellacruz est un exemple typique d'expulsion violente et de déplacement forcé, perpétrés par la famille Marulanda : ce sont



des dirigeants politiques du département du Cesar qui, depuis des années, ont arraché plus de 27 000 hectares aux paysans des communes de La Gloria, Pelaya et Tamalameque. Au début de 1996, des groupes de justice privée ont attaqué 270 familles, soit près de mille personnes qui vivaient depuis toujours du fruit de ces terres et ils ont incendié leurs maisons ; depuis lors, plusieurs dirigeants paysans ont été assassinés et, à plusieurs reprises, les familles ont été obligées de quitter leurs terres sous la menace de la violence.

Dans de nombreux départements, surtout dans le sud-est du pays, les paysans et les indigènes ont résisté à la pauvreté en substituant à leurs cultures traditionnelles celles de la coca, de la marijuana et plus récemment du pavot. En application des mesures gouvernementales d'éradication de ces cultures, les paysans qui défendaient pourtant leurs seuls moyens de subsistance ont été très malmenés par les autorités. C'est pourquoi ils ont dû continuellement se mobiliser pour réclamer un plus juste traitement et de meilleures possibilités afin d'améliorer leurs conditions de vie. Au cours de l'année 1996, plus de 200 000 paysans du sud du pays ont lutté en vue d'obtenir la réa-

lisation de ces objectifs. Ces marches provoquèrent une répression terrible : 12 civils pourtant non armés furent tués et des dizaines de manifestants et de journalistes furent gravement blessés. La situation angoissante des paysans et des indigènes producteurs de coca n'a pas trouvé dans les mesures de politique gouvernementale d'éradication de cultures illicites les conditions leur permettant de s'intégrer dignement à la vie du pays ; et ne parlons pas de la ségrégation qui touche plus de 600 000 paysans vivant dans le désespoir engendré par l'exclusion.

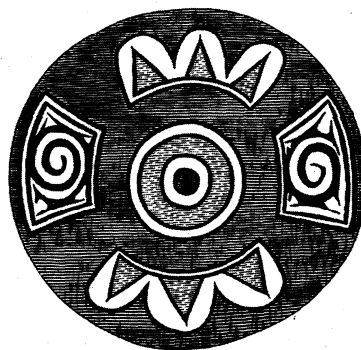
## LES MINORITÉS ETHNIQUES

### Les indigènes

La discrimination dont sont victimes les populations indigènes apparaît à l'évidence à travers les obstacles qu'elles rencontrent pour avoir accès à la grande majorité des droits dont jouit la population métisse et blanche. Par exemple, 11,3 % seulement des enfants indigènes en âge scolaire sont effectivement scolarisés alors que la moyenne nationale est de 85 %. Chez les indigènes, le taux d'analphabétisme est de 44 % alors que la moyenne nationale est de 13 %. La famine, les épidémies, le manque de terres cultivables, d'eau potable et d'accès aux soins continue à décimer les 82 peuples indigènes qui subsistent encore sur le territoire de la Colombie.

Des communautés comme les Kofán, les Guahibo, les Sáliva, les Barí-Motilón et les U'wa ont enduré la rigueur de l'impact des exploitations pétrolières qui se sont installées sur leurs territoires<sup>1</sup> sans mettre en place les processus de concertation ni les procédures légales prévues pour la consultation des communautés concernées. Les organisations indigènes ont dénoncé le fait que les entreprises pétrolières, minières ou travaillant le bois, exploitant les ressources des territoires indigènes, sont gravement responsables de l'extinction des ethnies, de la réduction de leurs territoires, de la violence, de la colonisation, de l'augmentation du coût de la vie, de la disparition de la

culture, de la pollution des eaux, de la disparition des bois, du gibier, de la pêche et des cultures, les incitant ainsi à entreprendre des activités illicites, mettant fin à la tranquillité et éliminant le respect de tout ce qui est sacré. L'iniquité dont sont victimes les indigènes apparaît également quand de grands propriétaires, recourant à la violence, les dépouillent de leurs terres : au prix de tueries et d'assassinats collectifs, la tribu Zenú a assisté à l'extermination de la quasi-totalité de ses dirigeants à la frontière de San Andrés de Sotavento au cours de l'année 1996. À Tuquerres (Nariño), pour des motifs identiques, plusieurs chefs des municipalités indigènes ont trouvé la mort. Le village Embera Katio de l'Alto Zinú verra une partie de ses terres inondées par la construction du barrage Urra I sans que soit engagé le moindre processus de concertation avec cette communauté et sans que les indigènes ne reçoivent la moindre participation aux revenus générés par la production hydroélectrique grâce à l'utilisation de leurs ressources naturelles.



### Les Afrocolombiens

Les communautés afrocolombiennes sont également l'objet de graves discriminations de type ethnique. Les communautés et les sites où s'est installée la population noire sont parmi les endroits les plus pauvres. Dans le département de Chocó, 90 % de la population est afrocolombienne ; or, 82 % de cette population n'arrive pas à subvenir à ses besoins élémentaires. C'est dans la zone pacifique, là où se trouve la majeure partie de la population afrocolombienne, qu'on enregistre l'indice le plus élevé de mortalité infantile. Sur mille naissances, 151 enfants meurent avant d'avoir atteint

1. Cf DIAL D 2144, 2221 (NdT).

l'âge d'un an, alors que la moyenne nationale est de 39 enfants. Dans cette région, l'espérance de vie est de 50 ans ; dans la région andine, elle est de 65 ans. Cette région ne compte qu'un médecin pour 30 000 habitants et un lit d'hôpital pour 10 000. Les conditions sanitaires sont précaires et les services de soins se font rares. 79 % des décès dus au choléra se produisent dans cette région.

Dans la population noire, le taux d'analphabétisme dépasse 43 % en zone rurale et 20 % en zone urbaine alors que la moyenne nationale est de 23,4 % dans le secteur rural et 7,3 % dans les zones urbanisées. En ce qui concerne l'enseignement primaire, la couverture est de 60 % dans les villes et 41 % à la campagne alors que les moyennes nationales sont respectivement de 87 % et de 73 %. Pour l'enseignement secondaire (38 %), la couverture se situe à 50 points en dessous pour la population noire de la zone pacifique si on la compare à la région andine (88 %).



En raison de la faiblesse des ressources des familles, l'absentéisme scolaire est très élevé dans la population noire de la région pacifique. Sur 100 jeunes Noirs qui terminent leurs études secondaires, deux seulement

entreront à l'université. 98 % de la population des communautés afrocolombiennes est dépourvu des services publics élémentaires et encore ceux-ci n'intéressent-ils que les chefs-lieux.

La situation du logement est la suivante : les communautés afrocolombiennes du Pacifique, certaines agglomérations de la région caraïbe, et les quartiers misérables des Noirs des grandes villes se caractérisent par un entassement de gens dans 80 % des logements ; la majeure partie d'entre eux sont dépourvus de services publics ; ils sont construits avec des matériaux semi-permanents, et dans des sites qui sont périodiquement inondés.

Dans les villes, la population afrocolombienne souffre également de discrimination ethnique. Les données d'une enquête sur la population noire de Medellin révèlent que 34,5% de cette population est au chômage ; 52 % de toute la population noire travaille comme ouvriers non qualifiés ; 35,7 % de ceux qui ont un travail sont engagés comme employés de maison, et 9 % travaillent dans le secteur informel.

\*\*\*\*\*

Depuis 40 ans, l'économie colombienne s'est engagée sur la voie d'une croissance soutenue. Le revenu par habitant n'a cessé d'augmenter ; les structures de production se sont modernisées et la moitié de la population a enregistré une élévation de son niveau de vie. Cependant, en même temps que se produisit cette croissance économique, la pauvreté n'a cessé de s'accroître. Bien que l'on ait enregistré des changements positifs en ce qui concerne la satisfaction des besoins de base, malgré tout 55 % des

Colombiens ont des ressources qui se situent encore au-dessous du seuil de pauvreté. L'augmentation de la pauvreté coïncide avec l'augmentation de la violence et avec celle de la richesse et du capital.



À la veille du XXIème siècle, la Colombie n'a pas encore réussi à résoudre le problème de l'intégration de ses différents secteurs sociaux pour les acheminer vers une dynamique de production qui soit à la fois moderne et solidaire. Les politiques d'ajustement ont eu pour effet d'entraîner une plus grande concentration des revenus, ainsi qu'une augmentation des niveaux de pauvreté et de misère. Les programmes sociaux, axés sur des mesures compensatoires et d'assistance, n'ont pas arrêté cette dynamique qui fait de la Colombie un pays aux prises avec de graves problèmes d'injustice pour des raisons économiques, sociales, géographiques, de discrimination sexuelle ou ethnique.

*Traduction DIAL.*

*En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.*

**DIAL • 38 rue du Doyenné - 69005 LYON • Tél. 04 72 77 00 26 • Fax 04 72 40 96 70 • E-mail : dial@globenet.org**

**Abonnement annuel : France 410 F • Europe 455 F • Avion Amérique latine - Afrique 515 F • USA-Canada 505 F**

**Point contact à Paris : CEDAL (Centre d'Etude du Développement en Amérique latine) - 43 ter, rue de la Glacière - 75013 Paris  
Tél. 01 43 37 87 14 - Fax 01 43 37 87 18**



# FESTIVAL DE MUSIQUES ET DE CHANTS D'AMÉRIQUE LATINE

## PROGRAMME 1998

### Mercredi 5 août

- 18.00 heures LA CALACA : musique populaire mexicaine.**  
Réminiscence des rythmes et chants en vogue il y a 300 ans
- 20.00 heures HYDRO SKIFFLE BUNCH STEEL ORCHESTRA de Trinidad & Tobago**  
Un orchestre de 40 bidons et 10 superbes danseuses
- 23.00 heures SAMPLING : groupe vocal cubain**  
Fermez les yeux, vous écoutez un orchestre de 6 chanteurs à capella

### Jeudi 6 août

- 18.00 heures LADY SALSA : Cuba**  
11 jeunes filles reconnues comme le premier groupe féminin de l'île
- 21.00 heures BALLETS NATIONAL DE BOLIVIE**  
10 musiciens et 30 danseurs aux costumes somptueux
- 23.00 heures INTI ILLIMANI**  
Groupe considéré comme le plus important dans son genre dans le monde entier

### Vendredi 7 août

- 18.00 heures TAQUILLE : BOLIVIE**  
Le groupe a sillonné tous les continents pour exercer son talent
- 21.00 heures MARIANA MONTALVO : CHILI**  
La belle chilienne qui sillonne le monde avec le Quaterto Latino
- 23.00 heures ENSEMBLE "TONANTZIN DANCE COMPANY" : MEXIQUE**  
Composée d'un "Mariachi" de 11 musiciens et 25 danseurs

### Samedi 8 août

- 18.00 heures LLAPAKU : BOLIVIE**  
Ils viennent de la région des hauts plateaux des Andes
- 21.00 heures BALLETS NATIONAL DU SAN SALVADOR**  
La qualité de ces danseurs, de ces musiciens qui sont de vrais artistes de cet instrument national qu'est la "Marimba"
- 23.00 heures LA CHARANGA HABANERA : CUBA**  
L'un des meilleurs groupes de musique "Son" qui s'est produit dans les plus grands théâtres du monde

### Dimanche 9 août

- 18.00 heures FLORINDO ALVIS : POTOSI**  
Avec son charango, il commence sa carrière internationale avec son groupe "YURA"
- 21.00 heures "MISSA CRIOLLA" avec le groupe ALTURAS Pérou**  
60 choristes de ADOUR CHANTE. Superbe cantate de Ariel Ramirez
- 23.00 heures AWATINAS : BOLIVIE**  
Composé d'authentiques descendants des Aymaras des Andes boliviennes

### VILLAGE DU FESTIVAL

- Espace EXPO :** photos sur la Bolivie, sur le CHE, sur la Colombie, sur les enfants de Cuba.
- Espace LIBRAIRIE :** tenu par ESPACE LATINO, vidéo sur le CHE.
- Espace RESTAURATION :** restaurants de Colombie, du Mexique et du Pérou.
- Espace ARTISANAT :** propose des produits d'Amérique latine.
- Espace BUVETTE :** cafés et boissons typiques des pays d'Amérique latine.

**TARIFS DES ENTRÉES : Prix des 3 spectacles de la journée : 80 à 100 francs**

**RENSEIGNEMENTS : Tel. 05 62 39 08 09 / 05 62 39 16 82 - Fax 05 62 39 16 82 - Internet : <http://capvern.edi.fr/capvern>**

Ass. Loi 1901 FESTIVAL MUSIQUES AMÉRIQUE LATINE - Siège social : Mairie de Capvern - 65130 Capvern  
Bureau du festival : Tel. 05 62 39 08 09 - Fax 05 62 39 16 82